23 octobre 2026 – Conseil départemental réuni en séance plénière – Motion présentée : La justice fiscale, condition de la cohésion nationale et du redressement des finances publiques. Rejetée par la majorité départementale, votée par le groupe de gauche.

23 octobre 2026 – Conseil départemental réuni en séance plénière – Motion présentée : La justice fiscale, condition de la cohésion nationale et du redressement des finances publiques. Rejetée par la majorité départementale, votée par le groupe de gauche.

MOTION JJ L justice fiscaleTélécharger